

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50
 L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
4 — 35 — — soir, Express.	
6 — 56 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
5 — 47 — — soir, Omnibus.	
9 — 57 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —
ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Pays* :

Le discours de l'empereur d'Autriche a causé une certaine émotion en Prusse. En déclarant que l'entrée de ses troupes dans le Sleswig était étrangère à tout but de conquête, S. M. I. a contrarié les ambitieuses espérances de quelques journaux de Berlin qui voyaient déjà la Prusse au premier rang des nations maritimes. Peut-être y a-t-il là le germe d'un nouveau conflit.

En tous cas, la conduite des braves Prussiens est de nature à irriter toutes les susceptibilités. Depuis le commencement de la campagne, ils agissent exactement comme s'ils étaient seuls en cause. Dans leurs proclamations il n'est question que d'eux, de leur gloire et de leurs lauriers. Il est vrai que le prince Frédéric-Charles va plus loin encore, il ne parle que de lui-même et par occasion des « soldats de son corps. » Les Autrichiens, il faut le reconnaître, ont une attitude beaucoup plus digne. Jusqu'à présent il n'ont pas affecté de considérer l'anéantissement d'un régiment danois par deux armées coalisées comme le plus haut fait d'armes des temps modernes; et enfin, l'empereur d'Autriche, loin d'imiter la puérile vanité des principaux chefs prussiens, a rendu un éclatant hommage à la bravoure de ses alliés.

Le courrier du Levant nous apporte des nouvelles assez graves des Indes. La guerre civile a éclaté dans le Caboul. Les deux frères

Azim-Khan et Afsul-Khan se sont insurgés contre Ali-Khan, le souverain reconnu par l'Angleterre.

D'après une dépêche lue par le président du conseil des ministres espagnols au congrès, il paraît que 9,000 hommes de l'armée royale à Saint-Domingue sont malades de la fièvre.

Les Espagnols ont remporté une grande victoire à San-Pedro.

BULLETIN DE LA GUERRE.

Les dépêches d'aujourd'hui annoncent que l'armée austro-prussienne se prépare à l'attaque de Düppel et de l'île d'Alsen, et que le corps prussien du prince Frédéric-Charles sera chargé d'enlever la forteresse et l'île.

Il est à remarquer que depuis le début de la guerre, c'est toujours le corps d'armée du prince de Prusse qui a eu le périlleux privilège de toutes les tentatives hardies et des attaques, depuis Missunde jusqu'à Düppel.

Pour l'intelligence des dépêches qui vont nous arriver à ce sujet, précisons une fois encore la situation topographique et stratégique du théâtre actuel de la guerre.

L'île d'Alsen, placée à droite du Sleswig, dans la Baltique, n'en est séparée que par un détroit, un canal, dont la profondeur varie entre 10, 20 et 36 mètres. Sa largeur, nous l'avons dit, est de 500 mètres.

La flotte danoise entoure complètement l'île d'Alsen pour la protéger, prendre part à la résistance contre les Austro-Prussiens et pour servir de refuge, en cas de désastre,

aux régiments danois que l'invasion allemande refoulerait dans cette impasse.

D'après ces derniers renseignements, la 1^{re}, la 2^e et une partie de la 3^e division danoise se trouvent dans l'île d'Alsen; 6 bataillons détachés occupent les retranchements de Düppel. Deux autres bataillons se trouvent à Frédéricia, où deux régiments doivent être envoyés par mer.

A gauche de l'île d'Alsen, sur la partie continentale du Sleswig, sont les collines de Düppel, surmontées et entourées de fortifications qui défendent l'accès du détroit.

En face, dans l'île, est Sonderburg, qui par ses batteries complète en cet endroit la défense du canal.

Les collines de Düppel sont surmontées de sept redoutes; elles forment une ligne très-forte et sont reliées entre elles par des batteries armées de grosses pièces d'artillerie. Les remparts sont en terrasse et ont sept mètres de haut; ils dominent des fossés de sept mètres de large et de quatre mètres de profondeur.

De l'autre côté du canal, la plage de l'île d'Alsen est plus élevée que celle du continent et armée de batteries dont les feux se croisent en tous sens sur le détroit.

Il y a deux ponts de bateaux construits sur le canal, qui vont de Düppel à l'île d'Alsen; les têtes de ces ponts sont bien défendues. Les fortifications de Düppel sont environ à 1,500 mètres en avant des têtes de pont.

Enfin, à un kilomètre en avant de Düppel, sur le continent, est Nubel, village un peu fortifié, où sont venues s'établir les avant-gardes de l'armée prussienne.

Tel est l'ensemble de la contrée et des posi-

tions stratégiques. C'est là que les Prussiens et les Danois sont maintenant en présence.

Voici les dépêches d'aujourd'hui sur les préparatifs de l'attaque :

Altona, 17 février. — Les Prussiens occupent maintenant les principales positions militaires du Holstein, Altona, Kiel et Neumunster, ainsi que Fredericksort en Sleswig.

Il arrive constamment à Hambourg des troupes austro-prussiennes. Une partie doit tenir garnison à Hambourg; le reste ira renforcer l'armée du Sleswig.

Hambourg, 17 février. — Les troupes austro-prussiennes sont devant la position danoise de Düppel dont elles vont faire le siège.

Les commissaires fédéraux dans le Holstein ont sévèrement interdit la formation d'une armée sleswigo-holsteinoise.

Sleswig, 17 février. — Le prince Frédéric-Charles doit décidément avoir le commandement en chef de l'attaque contre Düppel. Il a été, dit-on, décidé que les Prussiens seraient spécialement chargés de cette attaque. La division prussienne de la garde, qui n'a pas encore donné, formerait l'avant-garde.

Les navires de guerre danois continuent, de leur côté, à donner la chasse aux bâtiments prussiens.

Enfin, pendant que le corps du prince Frédéric-Charles se prépare à l'expédition contre Alsen, le corps d'armée des Autrichiens continue rapidement sa marche vers le nord.

On le voit, la lutte est engagée avec acharnement, et nous n'avons pas exagéré en annonçant la gravité des nouvelles opérations militaires. (Pays.)

FEUILLETON.

3

LE BOUCLIER DE LA Foudre

NOUVELLE HISTORIQUE.

(Suite.)

Sa mère, à ces mots, lui tendit les bras; Menna s'unit à leurs embrassements; mais John Wessel se rendit droit au port, où il recommanda son fils à la bienveillance d'un capitaine danois en partance pour Copenhague.

Le pauvre garçon, rempli d'illusions enfantines, dormit d'un sommeil paisible et s'éveilla joyeux. Mme Wessel et Menna, ayant apprêté son modeste trousseau, dormirent à peine et furent les premières sur pied. Elles étaient tristes et trop justement inquiètes, car Pèder ne partait point comme était parti Gaspard en qualité de mousse, mais à tout hasard, sans que personne ne pût prévoir ce qu'il allait devenir.

Après la prière du matin, faite en commun selon le pieux usage de la famille, on déjeuna; puis Pèder se pencha à genoux la bénédiction de ses parents, dit

adieu à tous ses frères et sœurs en finissant par Menna, et, d'un air vaillant, mit sur le dos son petit sac de voyageur.

Menna se jeta en sanglotant entre les bras de sa pauvre mère.

— Du calme, ma fille, dit Johan Wessel; il part sous la garde de Dieu. Priez, espérez et ne vous alarmez pas comme si vous manquiez de foi dans la sainte Providence.

Deux heures après, à l'heure où l'estimable juge de paix commençait à siéger au tribunal, Mme Wessel et ses enfants, réunis sur une hauteur, voyaient s'éloigner de la côte et fuir dans la direction du sud le léger navire qui emportait le jeune Pèder-Jansen Wessel vers la capitale de Frédéric IV.

L'épais brouillard qui s'abattit sur la mer et masqua presque aussitôt le bâtiment était moins sombre que le deuil fraternel dont s'emplissait le cœur de Menna.

Au logis, quand elle se trouva seule avec sa mère, elle pleura longtemps; puis, tous les soirs, après la prière, elle faisait du fond de l'âme une autre prière simple, naïve et telle que les aime le ciel, pour son pauvre frère jumeau exposé à tous les dangers de l'abandon dans la grande ville inconnue.

II. — UN DÉBUT DANS LA VIE.

Pèder Wessel, pendant la traversée de Drontheim à Copenhague, se comporta parfaitement à bord du navire, dont le capitaine le recommanda en arrivant à une hôtelière chez laquelle affluaient les matelots de tous pays. Mais, si bonne que fût la recommandation, elle ne menait pas à grand'chose le pauvre enfant, à qui chacun rit au nez quand il parla d'offrir ses services au roi Frédéric. Il s'en allait par la ville, cherchant à s'utiliser, ne trouvant aucun emploi, fort découragé en s'apercevant des difficultés de tous genres qu'il rencontrait. On lui avait représenté la capitale comme une terre de promesse, et, loin de là, il voyait avec effroi que ses modiques ressources ne tarderaient point à être épuisées.

Il confia ses craintes aux gens qui fréquentaient le cabaret. L'un d'eux, se disant capitaine suédois, lui offre un poste de mousse à son bord, l'attire à l'écart et lui vole de vive force les trente ou quarante rikdals qui lui restaient.

Pèder a beau crier au voleur, le prétendu capitaine disparaît en ricanant. Pour comble de malheur, l'hôtesse, à la nouvelle de l'accident, se montre fort peu compatissante.

— Celui qui vous a volé est parti pour l'Amérique, mon petit monsieur. Ecrivez à votre père, le juge de Drontheim, de vous envoyer d'autre argent; en attendant, je veux bien vous loger et vous nourrir à crédit, mais pas trop longtemps, vous comprenez!

— J'ai juré de ne jamais faire semblable demande.

— Demandez tout de même... Les fils de famille n'en font pas d'autres... Votre mère ne vous laissera pas dans le besoin.

— Non, mais, moi, j'aimerais mieux mourir de faim que de rien demander.

— En ce cas, mon petit, réglons nos comptes.

— Avec quoi vous payerai-je? Attendez que j'aie trouvé du travail!... Donnez-m'en vous-même, ma bonne dame; je vous servirai de garçon de taverne...

— A d'autres!... Tes effets suffisent à peine pour me payer ta dépense; je les garde. Et maintenant, hors d'ici!

Brutalement dépouillé par l'indigne cabaretière, Pèder se trouva dans la rue sans avoir seulement un morceau de pain pour son déjeuner. Son cœur était gros, son esprit bouleversé: « Que faire? que devenir? » Par moments, il était tenté de retourner à

On lit dans le *Moniteur* :

Une dépêche du général Neigre, commandant à Mexico, en date du 9 janvier, résume les opérations de la colonne expéditionnaire de l'intérieur depuis le 16 décembre jusqu'au 29.

Le général Bazaine, arrivé le 16 décembre à Lagos, résolut de poursuivre rapidement Doblado qui se dirigeait sur Aguas Calientes, et organisa une colonne légère avec deux jours de vivres. Pendant qu'il était en marche, un chef de bande nommé Chavez, qui occupait le pays de Lagos depuis trois ans, est venu se mettre sous ses ordres avec 500 cavaliers.

Le général en chef l'a dirigé à marche forcée sur Ledesma, où cet ancien chef juariste est arrivé le 18 décembre, à quatre heures du soir, dépassant ainsi la colonne française qui est arrivée vers cinq heures à Puerto, à trois lieues et demie en arrière de Ledesma.

Le général Douay, qui s'était mis à la poursuite d'Uraga depuis l'affaire de Morelia, atteignit son arrière-garde à Zamora; serré de près, le général mexicain n'a trouvé d'autre moyen d'empêcher son parc de munitions de tomber entre nos mains qu' de le livrer aux flammes.

Arrivé à Ledesma dans la nuit du 18 au 19 décembre, le général Bazaine est parti le 20 pour Aguas Calientes, où il espérait atteindre Doblado : mais l'ennemi s'était dirigé, dans la même journée, sur Guadalupe ou sur Zacatancas, avec tout son matériel.

Du 20 au 23, le général en chef a fait d'inutiles efforts pour rejoindre l'ennemi. L'armée juariste était en pleine retraite, dispersée et fuyant de tous côtés sans plan arrêté.

Le 5 janvier au matin, il est entré à Guadalajara sans coup férir; l'ennemi n'a pas défendu les deux positions de Puente Calderon et de Puente Grande; quelques coups de fusil tirés par nos auxiliaires ont suffi pour mettre en fuite une grande garde de cavalerie qui a annoncé notre approche aux troupes juaristes; elles ont immédiatement évacué la place. La population est animée de bons sentiments. Le général Bazaine a procédé à l'organisation administrative du pays avant de rétrograder sur Mexico. L'armée ennemie, dispersée et désunie, éloignée de ses capitales d'où elle ne peut plus tirer aucune ressource, s'est jetée dans les sierras, ou s'est avancée vers le nord, dans les Etats les plus pauvres et les moins peuplés. Elle se fondra infailliblement dans un certain temps et ne pourra agir alors que comme guérillas.

Les populations dépouillées par ces bandes, se sentant appuyées par l'armée française et par les troupes mexicaines bien armées maintenant par nos soins, auront facilement raison des restes de l'armée juariste.

Le général Bazaine avait reçu à la date du 30 décembre des nouvelles du général Douay, qui s'était mis à la poursuite du général Uraga, dont il avait atteint l'un des convois. Le gé-

ral Uraga a perdu, dans cette rencontre, un matériel considérable destiné au forage des canons, au frapage de la monnaie, des lingots de cuivre et 145 mulets chargés d'armes et de munitions.

Le général Neigre informe le maréchal ministre de la guerre que, le 31 décembre dernier, une embuscade juariste forte d'environ 500 hommes ayant appris que la diligence qui allait de Queretaro à Mexico emportait le courrier du général en chef, vint occuper la Soledad, point situé sur la route, à environ 33 lieues de Mexico. Attaqués par des forces supérieures, les voyageurs de l'escorte ont fait une vigoureuse mais inutile défense; la diligence a été pillée; la plupart des dépêches, déchirées ou dispersées, ont été perdues, ce qui explique pourquoi beaucoup de familles n'ont pas reçu de nouvelles du corps expéditionnaire par le dernier courrier. Quelques lettres cependant, et parmi elles une du général en chef, ont pu être recueillies et expédiées sur Mexico et sur France.

Le rapport du commandant supérieur de Vera-Cruz et des Terres Chaudes en date du 14 janvier constate que chaque courrier venant des plateaux annonce un avantage remporté sur l'ennemi ou la reddition de quelque ville importante.

On venait d'apprendre l'entrée du général en chef à Guadalajara. La marche de nos troupes à travers un pays où nos ennemis espéraient qu'elles ne pénétreraient pas, les soumissions successives des grands centres de populations à l'approche de notre armée, tous ces événements produisent un grand effet sur l'opinion publique et paralysent les intentions hostiles qui pourraient encore exister sur quelques points du territoire.

Les renseignements les plus favorables sont reçus des deux rives du Rio-Antigua, d'Alvarado, de Minatitan, de Carmen et du Yucatan. Les troupes interventionnistes de Merida étaient sous les murs de Campêche, la prise imminente de cette ville devait compléter l'occupation de toute la côte, depuis la pointe du Yucatan jusqu'à Tampico.

La compagnie du chemin de fer a définitivement fait choix d'un directeur, muni de pouvoirs qui lui permettent de donner une activité nouvelle aux travaux.

La situation commerciale est dans une prospérité toujours croissante; les convois de marchandises expédiés de la Vera-Cruz sur Mexico ne discontinuent pas.

L'état sanitaire est satisfaisant à la Vera-Cruz; il n'y reste aucune trace de typhus ou de scorbut; les fièvres simples elles-mêmes ont perdu leur intensité.

On écrit de Vera-Cruz au même journal :

Le 5 janvier, une bande de guerilleros ayant enlevé vingt travailleurs du chemin de fer, à trois lieues de la Soledad, le chef d'escadron

d'artillerie de marine Maréchal, commandant supérieur de cette place, lança un détachement de cavaliers auxiliaires à la poursuite des brigands; mais ceux-ci, étant en force, résistèrent d'abord avec succès à la petite troupe envoyée contre eux. Aussitôt le commandant Maréchal partit de la Soledad à la tête de cinquante marins-fusiliers commandés par l'enseigne de vaisseau Delort et l'aspirant Le Chartier.

Ce détachement après avoir fait plus de trois lieues presque toujours au pas gymnastique, atteignit enfin l'ennemi et l'attaqua sur-le-champ avec la plus grande vigueur. L'engagement dura trois heures. Les guerilleros, deux fois plus nombreux que nos marins, laissèrent près de 50 morts sur le terrain, et ne parvinrent à s'échapper à travers les bois et les barrancas qu'en abandonnant les travailleurs enlevés par eux le matin.

Les marins-fusiliers ont déployé dans cette affaire la plus brillante valeur, et, par un bonheur inespéré, ils n'ont pas reçu une seule blessure.

La province de Yucatan s'est prononcée pour l'intervention. — Au 15 janvier, la ville de Campêche seule n'avait pas suivi le mouvement du reste de la province, se croyant sans doute à l'abri des entreprises de la marine, à cause des bas-fonds qui l'entourent et qui ne permettent pas aux bâtiments de guerre d'en approcher plus près que l'extrême portée des canons rayés. Mais on était parvenu à resserrer le blocus à l'aide des plus petits navires de la division, en même temps que la place était investie du côté de la terre par le général Navarrete, chef du mouvement. — Tout faisait espérer, lors du départ du courrier; que ces opérations combinées amèneraient promptement la reddition de Campêche et la soumission de tout le pays.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On nous écrit de Paris :

Le R. P. Félix a commencé à Notre-Dame ses conférences religieuses en présence d'un auditoire qui remplissait littéralement la vaste enceinte de la métropole.

Le P. Félix est un de nos prédicateurs les plus éloquents et le sujet qu'il traite cette année est plein d'actualité; il prend à partie la critique, cette forme avancée du rationalisme moderne, et il l'attaquera dans ses manifestations les plus récentes, principalement dans une œuvre qui a fait grand bruit, la *Vie de Jésus*, de M. Renan.

Sa première conférence n'a été qu'un exposé préliminaire du plan que l'orateur se propose de suivre.

Suivant lui, la critique est tout-à-fait antiscientifique et antichrétienne : antiscientifique,

car elle manque de principes certains et elle n'aboutit pas à des conclusions précises; antichrétienne, car, malgré son respect apparent pour le christianisme, elle le détruit par la base, en sapant ses fondements historiques, et elle s'efforce d'anéantir ce qui reste encore parmi nous d'esprit efficacement religieux.

Je ne puis qu'indiquer ici cette double pensée, dans le développement de laquelle l'orateur, qui a été très-vif contre la critique, a montré ses qualités habituelles : l'élevation de la pensée, la logique, la vigueur.

M^{sr} Landriot, évêque de La Rochelle, qui prêcha la station dans la chapelle des Tuilleries, a pris pour sujet de sa première instruction : *De l'autorité de la parole*, et il a merveilleusement expliqué ce que c'est que la parole humaine, son origine divine, sa puissance immense et salutaire; il a démontré qu'elle avait été donnée par Dieu à l'homme comme un instrument aussi noble qu'actif pour faire triompher toutes les vérités.

Les retours du carême sont signalés tous les ans par les mandements des évêques, qui forment à mon sens, un genre littéraire à part et qui mériterait toute une étude. On y trouve plus de variété qu'on ne croirait d'abord et parfois de réelles qualités de talent et de style. L'évêque de Perpignan, M^{sr} Gerbet, est un de nos premiers écrivains; et, depuis Lacordaire, je ne sais personne d'aussi éloquent, malgré les hardiesses de la pensée et du langage, que l'évêque de Tulle, M^{sr} Bertrand. Je ne rappelle que pour mémoire M^{sr} Dupanloup, un des plus féconds et l'un des plus hommes de lettres des Quarante.

La ville de Chambéry vient d'être épouvantée et attristée à la fois par un effroyable sinistre. Le théâtre de Chambéry n'existe plus.

On sait que lors de la démolition de l'hôtel-de-ville, les bureaux de la mairie et une partie des archives de la ville avaient été transportés dans le bâtiment du théâtre. C'est là que le feu s'est déclaré pendant la nuit.

Vers trois heures, la domestique du café du Théâtre, qui couchait dans une soupente pratique au rez-de-chaussée, fut éveillée par une chaleur insupportable. Ayant porté la main au plafond, elle le trouva brûlant. Sans perdre un instant, elle s'habilla et avertit ses maîtres, qui descendirent avec elle dans la rue, où déjà se trouvaient quelques personnes qui avaient aperçu le feu. L'alarme fut donnée dans les rues, et quelqu'un alla prévenir le maire, qui accourut en toute hâte.

M. d'Alexandry, après avoir donné des ordres pour faire sonner le tocsin et courir à la gendarmerie et à la caserne, songea aux registres de l'état-civil, aux archives, à la caisse municipale.

Malheureusement les clés ne se trouvaient pas et on dut enfoncer la porte extérieure et plusieurs portes intérieures du secrétariat. M.

l'auberge, de se jeter à corps perdu sur l'hôtesse et de se venger, dut-elle le faire assommer par ses garçons; mais il se contenta en songeant aux ordres de son père. Aussi s'achemina-t-il vers la chapelle la plus voisine du château royal, et là, du fond de l'âme, il implora le secours du ciel. Il pleurait et sanglotait, agenouillé dans le sanctuaire, murmurant parfois des paroles entrecoupées, soupirant, défaillant, se roidissant pour prier avec une nouvelle ferveur, puis défaillant encore. Sans s'en apercevoir, il venait d'éveiller l'intérêt d'un homme vénérable, le docteur Jépersen, médecin du roi, qui l'observait avec attention. Tout-à-coup il se leva résolument, se dirigea vers le château de Christiansborg; et, s'adressant à la sentinelle, lui demanda le chemin de l'appartement du roi.

— On ne passe pas! répondit le factionnaire.

— Mais comment pourrais-je bien parler au roi?

— On ne passe pas! répéta le soldat d'un ton rude.

— A qui donc m'adresserai-je?

— Au large! s'écria l'homme de garde en repoussant Pèder.

Le malheureux enfant chancela et serait tombé, si le docteur Jépersen ne l'eût paternellement soutenu.

— Qu'avez-vous donc, mon ami? demanda-t-il.

— J'ai faim! répondit Pèder.

L'excès de la confusion s'ajoutant à l'excès de lassitude, il pâlit et chancela de nouveau. Pour le coup, les soldats, qui s'étaient amusés auprès de la grille, furent touchés; ils l'emmenèrent au corps-de-garde et lui offrirent une écuelle de soupe.

Le docteur Jépersen, attaché à la personne du roi Frédéric IV, qui avait en lui la plus grande confiance, était Norvégien. L'accent du jeune garçon accrût sa sympathie envers lui; sa détresse la completa. Il l'interrogea dans le corps-de-garde même, en présence des soldats. Pèder répondit avec une sincérité charmante.

— Ainsi, mon enfant, dit le médecin, vous préféreriez mourir à réclamer le moindre secours de votre famille?

— Sans doute, puisque je l'ai promis.

— Et pourquoi vouliez-vous parler au roi?

— Pour lui demander à le servir sur terre, sur mer, comme il lui plairait...

— Voulez-vous, en attendant, entrer à mon service à moi-même?

— Avec bien de la joie, monsieur, car je vois qu'on n'avait pas tort de me dire qu'on ne parle pas au roi comme on le voudrait bien.

Le soir même, Pèder, installé chez le docteur Jépersen, écrivait à sa famille une lettre à laquelle le digne médecin ajoutait un long paragraphe. Pèder remerciait son père de lui avoir ordonné de placer sa confiance en Dieu, racontait simplement son histoire de la journée, et enfin faisait en son style enfantin une profession de foi qui ne cessa d'être la sienne durant tout le cours de sa belliqueuse carrière. Le docteur, de son côté, promettait de veiller sur le jeune Pèder comme sur son propre fils, et de le mettre en mesure de servir tôt ou tard la couronne de Norvège et Danemark.

Grande fut la joie de la maison Wessel à la réception de ce double message. Menna, toute fière de la conduite de son frère jumeau, bénissait le nom du docteur Jépersen. Sa mère remerciait Dieu d'avoir exaucé les prières qu'elle ne cessait de faire pour l'enfant abandonné dans la grande ville. Quant à Johan Wessel, il ne prononça pas une parole, de crainte sans doute de trahir ses émotions; mais il répondit sur-le-champ au bienfaisant médecin du roi.

Durant dix-huit mois environ, Pèder servit son maître avec un zèle reconnaissant, mais non sans une certaine tristesse qui n'échappait pas à la clairvoyance de l'excellent docteur.

— Mon enfant, lui demanda-t-il un soir, je ne crois point me tromper en disant que tu ne te trouves pas heureux chez moi.

— Monsieur le docteur, répondit Pèder avec embarras, je vous aime autant qu'un bon serviteur peut aimer un maître qui l'a comblé de bienfaits. Grâce à vos bontés, je vis sans être à la charge de mes parents...

— Très-bien, mon ami, mais tu ne m'as pas répondu.

Pèder rougit, baissa les yeux et resta muet.

— Tu manques de confiance en moi; parle; avoue-moi sincèrement toute la vérité.

— Monsieur le docteur, puisque vous l'exigez, il faut bien que je dise tout. Quand je vois les navires qui traversent le Sund, je voudrais être à bord. Il me semble que je suis né pour vivre sur mer; et, quand je passe auprès du parc royal de la marine, où les cadets font l'exercice du canon et du fusil, je ne puis m'empêcher de penser qu'ils ont le plus beau métier du monde. Vous êtes le meilleur des maîtres, monsieur le docteur, et je ne voudrais pas en servir un autre que vous; mais...

— Mais, acheva le docteur en souriant, le service du roi te conviendrait beaucoup mieux que le mien.

le maire y pénétra avec MM. Dorlu et Jacques Dijoud et, aidé par eux, il plaça sur des tables les registres de l'état civil qui furent bientôt enlevés et portés au corps-de-garde par des chasseurs du 6^e bataillon.

M. le maire voulut ensuite sauver les archives, mais à ce moment la chaleur ayant fait voler en éclats les vitres de la façade du bâtiment, l'incendie, activé par l'air, prit instantanément d'épouvantables proportions et gagna les combles de l'édifice qui, en moins de huit minutes, furent embrasés dans toute leur étendue. Il fallut faire une retraite précipitée.

Par bonheur, les bureaux de la Caisse d'épargnes et de la caisse municipale étaient placés à l'extrémité opposée, derrière la scène. Les caissiers de ces deux établissements purent sauver l'argent, les valeurs, titres et papiers se trouvant dans les bureaux. De ce côté rien n'a donc été perdu.

La *Revalésière* du Barry délicieux déjeuner, à quelques sous par jour, économise mille fois son prix en d'autres remèdes et guérit radicalement les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, vents, nervosité, désordre du foie et de la muqueuse, acidité, pituite, nausées, vomissements après repas et en grossesse, aigreurs, diarrhées, crampes, spasmes, insomnies, toux asthmes, phthisies (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, rhumatisme, goutte, épuisement, dépérissement, manque de fraîcheur et d'énergie.

Extrait d'un article du *Siècle*
du 20 décembre 1857.

Le gouvernement anglais a décerné une récompense bien méritée de 125 000 fr. à M. le docteur Livingstone, pour ses découvertes en Afrique. Ce célèbre explorateur, qui a passé seize ans parmi les indigènes de l'ouest de ce pays, a communiqué à la Société Royale des détails très-intéressants et bien curieux sur les conditions morales et physiques de ces peuplades heureuses et favorisées par la nature. Se nourrissant de la plante la plus bienfaisante de leur sol salubre, la « *Revalésière* Farine de Santé Du Barry, » elles jouissent d'une parfaite exemption des maux les plus terribles à l'humanité : la consommation (phthisie), toux, asthme, indigestion, gastrite et gastralgie, cancer, constipation et maux de nerfs, leur sont parfaitement inconnus. La délicieuse farine de cette plante re-stauratrice, introduite il y a dix-huit ans en Angleterre par M. du Barry, en extirpant les maladies indiquées, y a produit les résultats les plus heureux sur la durée de la vie, à l'ont-ils, par exemple, le chiffre officiel des décès ne s'élève guère qu'à 1,200 tandis que les naissances dépassent 2,000 par semaine ! soit un gain de soixante pour cent ! — MAISON DU BARRY, 56, PLACE VENDÔME, PARIS ; 77, REGENT STREET, LONDRES ; et 12, RUE DE L'EMPEREUR BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 1/2 kil., 16 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — *Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE FILS, droguiste, DAMCOURT, pharm. ; PASQUIER, pharm. ; COMMON, rue St-Jean, 25 ; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes.* (384)

Chronique Locale.

Plusieurs nominations dans la magistrature, insérées au *Moniteur* du 18 de ce mois, ont surpris notre ville. Personne ne pouvait s'attendre à cette mutation dans le parquet.

Ne te trouble pas ainsi, Pèder. Je ne vois aucun mal à cela. Tu vas avoir quinze ans ; j'ai eu tout le temps de l'éprouver et de voir que le roi aurait en toi un excellent cadet de marine.

Pèder écoutait avec un indicible ravissement. — Le règlement du 17 mars 1703 exige pour toute condition que les cadets appartiennent à une bonne et honnête famille. Par conséquent, rien ne t'empêche d'adresser à Sa Majesté une pétition que je me charge, moi, de lui remettre en mains propres.

L'hi-toire nous a conservé le texte de la supplique, dont la rédaction occupa le jeune Wessel durant toute la journée du lendemain :

« Très-puissant et très-gracieux roi héréditaire et seigneur ! c'est avec la plus grande soumission que je me jette, moi pauvre jeune homme, aux pieds de Votre Majesté Royale. Il y a deux ans, à peu près, que j'ai été envoyé ici pour y chercher fortune, par mon vieux père Johan Wessel, très-humble magistrat de Votre Majesté à Drontheim en Norvège, à cause d'une nombreuse famille qui lui est à charge, c'est-à-dire mes dix-sept frères et sœurs. Maintenant je me trouve en service chez le docteur Jèpersen ; mais, malgré toutes les bontés d'un si vénérable maître, je crains de passer ma vie à ne rien faire. Et

M. Richard, procureur impérial, est nommé juge près le tribunal de 1^{re} instance du Mans.

M. Planchenault, procureur-impérial à Saumur, remplace M. Richard à Saumur.

M. Goumenault, substitut à Saumur, est nommé substitut au Mans, et remplacé à Saumur par M. Morry.

Ce matin, vers 4 heures 1/2, notre ville a été éveillée par les cris, *au feu !* Un incendie s'était déclaré dans le magasin d'osier du sieur Popinet, derrière les écuries de l'hôtel d'Anjou.

On s'est empressé, comme toujours, de courir au secours, et l'on a été assez heureux pour sauver les paniers et osiers du sieur Popinet ; mais le magasin a été entièrement brûlé ainsi que le bûcher de l'hôtel. En ce moment les pompiers sont maîtres du feu ; mais ils travaillent encore à préserver les écuries et les fourrages.

M. Delaunay a fait circuler hier en ville la lettre suivante :

Messieurs,

Jusqu'au dernier moment, je dirai un mot en faveur des Hospices séparés.

Il y a bientôt deux cents ans, une pauvre fille du peuple, nommée Jeanné de la Nouë, obéissant à une inspiration divine, fondait à Saumur, dans le quartier de Notre-Dame-des-Ardilliers, une maison d'asile pour les vieillards, les infirmes et les pauvres enfants abandonnés. Cette création des *invalides du malheur* est sans contredit la plus noble page de notre histoire saumuroise ; cette page, dont nous devrions être fiers, et dont chaque mot est le synonyme de vertu, de dévouement, d'abnégation et de charité chrétienne, cette page, dis-je, va être déchirée par ceux-là mêmes qui devraient énergiquement la défendre.

La Commission des Hospices et la Commission prise dans le sein du Conseil municipal, répudient le testament de Jeanné de la Nouë : nous le regrettons amèrement.

M. le Maire, qui a l'honneur aussi d'être notre député, a entendu, il y a quelques jours, la voix éloquente d'un représentant du peuple, qui demandait au gouvernement la création, pour Paris, d'une maison d'invalides destinée à recevoir les victimes frappées sur le champ de bataille du travail. Le gouvernement a répondu à cette demande par d'encourageantes et sympathiques paroles. Pourquoi alors détruire à Saumur ce que Paris demande et nous envie ; pourquoi marcher en sens inverse du progrès ? Si nous n'allons pas en avant, ne retournons pas en arrière, ce serait contre nature.

Dès le début, j'ai, dans la limite de mes forces, défendu le principe des Hospices séparés ; l'exposé de M. le Maire, publié aujourd'hui dans l'*Echo saumurois*, est conforme en tous points à la modeste opinion que j'ai

c'est pourquoi je supplie Votre Majesté de m'accorder la grâce d'être admis parmi les cadets de sa marine et de faire l'exercice avec eux, promettant de remplir tous mes devoirs et de donner mon sang pour son service.

« J'ai l'honneur d'être, avec la plus grande soumission, de Votre Majesté le très-humble serviteur. »
« PÉDER JANSEN WESSEL. »

— Docteur Jèpersen, demanda le roi en souriant, auriez-vous retouché la supplique de votre protégé ?

— Sire, je me serais fait un scrupule d'en corriger les fautes d'orthographe. (Le texte danois en contient quelques-unes). J'ai pensé que le style naïf de mon pauvre petit Pèder serait auprès de Votre Majesté la meilleure des recommandations.

— Et vous avez bien pensé, docteur !
Le même jour, Pèder Wessel fut inscrit comme élève au parc de la marine. L'année d'après, il faisait un voyage à la côte de Guinée. Ensuite il fut embarqué sur un navire de la Compagnie des Indes, d'où il débarqua, en 1709, muni des meilleurs certificats de subordination et de capacité.

(La suite au prochain numéro.)

exprimée. Je suis convaincu que M. le Maire restera jusqu'à la fin l'ardent défenseur d'une cause juste et vraie.

On peut construire à Notre-Dame un hôtel d'invalides irréprochable sous tous les rapports ; on peut, en disposant des terrains vagues qui appartiennent à la ville, faire un magnifique jardin qui sera le rendez-vous de tous les promeneurs de la ville ; ce sera à la fois utile et agréable.

On demande la réunion en s'appuyant sur la question d'économie... C'est chose triste que de marchander au vieillard son bien-être moral : l'Évangile nous enseigne qu'il faut donner sans compter ; et, pour épargner quelques billets de mille francs, bifferions-nous les enseignements de notre Maître à tous ?

Cette économie, j'affirme, et que l'on me contredise si l'on peut, j'affirme, dis-je, qu'elle n'existera pas.

En construisant un hôpital-général dans les quartiers de la Chouetterie et des Boires on dépensera au moins 600,000 fr.

Et maintenant l'hôpital dans son enceinte actuelle et en y dépensant 100,000 fr., il est officiellement reconnu que l'Hôtel-Dieu sera dans des conditions excellentes.

La reconstruction complète des invalides dans l'enceinte de la Providence ne dépassera pas 500 000 fr. En y comprenant les 100,000 fr. de l'Hôtel-Dieu, nous avons un total de 400,000 fr. ; ce sera donc une somme de 200,000 fr. d'économie en faveur des Hospices séparés.

Ce capital placé au taux de 4 1/2 pour 0/0 donnera 9,000 fr. de revenu annuel. La Commission prétend que la réunion produira une économie de 7,000 fr. ; nous aurons encore un boni de 2,000 fr. de rentes, tout en maintenant nos Hospices dans leur place actuelle.

De plus, nous n'aurons pas engagé un capital de 200,000 fr. qui pourra faire face aux éventualités de l'avenir.

J'avance des chiffres ; s'ils sont faux, qu'on le dise.

La Commission des Hospices, en adoptant sans nouvel examen un projet qu'elle avait combattu, se déjugerait elle-même.

Le Conseil municipal n'est pas au complet : le maire n'a qu'un seul adjoint ; engager le présent sans demander conseil à tous les habitants, ce serait peut-être créer pour l'avenir des récriminations légitimes.

CHARLES DELAUNAY.

Saumur, le 18 février 1864.

P.-S. — Il est bien entendu qu'en parlant de la reconstruction des invalides civils, je demande la suppression du logement dans les caves.

Monsieur le Rédacteur,

Un honorable habitant de Saumur nous faisait remarquer que notre première pétition n'avait pour but que de repousser le projet de construction des Hospices dans le Clos-Bonnet.

Nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, de vouloir bien faire part à vos lecteurs qu'une pétition demandant la séparation des Hospices, et leur maintien dans les lieux où ils sont placés aujourd'hui, se signe en ce moment.

En quelques heures elle a réuni plus de deux cents signatures.... et l'on continue à la faire signer.

Nous pensons qu'elle fera hautement connaître l'opinion de nos concitoyens.

CHARLES DELAUNAY.

Saumur, 19 février 1864.

Que l'administration de Saumur, pour subvenir à ses dépenses, vende ses terrains à l'amiable et à condition que les acquéreurs paient immédiatement, je ne ferai pas d'observation. Mais aujourd'hui il s'agit de l'avenir de tout un quartier de Saumur, et je ne puis comprendre que M. le Maire consente à l'abandonner.

MM. les honorables et très-généreux membres de la Commission des Hospices sa-

vent que s'ils dépensent 500,000 fr. en constructions dans la ville de Saumur, les octrois prélèveront sur cette somme environ 30,000 fr.

Ils savent aussi que la ville ne pourra leur rendre ces 30,000 fr., car l'administration peut à peine achever son malheureux Hôtel-de-Ville.

M. le Préfet de Maine-et-Loire a donc bien raison de dire, que nos Hospices doivent être établis tout d'abord en dehors de Saumur, qui gagnera ainsi de beaux terrains hors d'eau.

L'avenir du quartier de Nantilly ne sera pas brisé... Les Hospices économiseront 30,000 fr., et pourront remplacer les visites dont ils seront privés par de grandes promenades.

Le terrain du Clos-Bonnet est repoussé par l'opinion publique. Je demande qu'on veuille bien étudier d'autres terrains hors la ville et sur une autre route que celle du cimetière.

UN ABONNÉ.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Dans la journée du 17, la garnison danoise de Düppel a fait deux sorties. Elles ont dû être meurtrières ; car une dépêche de Flensburg annonce l'arrivée d'un grand nombre de blessés prussiens.

D'après une dépêche de Saint Pétersbourg, il paraît certain que le prince Gortschakoff vient d'adresser à M. de Bismark une note dans laquelle il proteste contre toute violation du traité de Londres, et déclare que la Russie maintiendra ce traité.

La note est, dit-on, rédigée en termes très-énergiques.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 15 janvier 1864.

NAISSANCES. — 1^{er}, Ernest-Frédéric Ruèche, rue de la Visitation ; — 2, Paul-Auguste Bauron, rue Notre-Dame ; — 6, Camille-Albert Vetele, rue de la Tonnelle ; — Auguste-Achille-Marie-Dominique Toupelin de la Doilière, île d'Ofard ; — 7, Blaise Ceppe, rue Notre Dame ; — 8, Auguste Cotas, rue Saint-Nicolas ; — 11, Anne-Apolline Chevet, rue du Pressoir-Saint Antoine ; — Désiré Lubin, prairie d'Ofard ; — Eugène Malbois, rue de l'Échelle ; — 12, Pierre-Nicolas Guédon, rue royale ; — Jean-Henri-Ernest Forge, quai de Limoges ; — 14, Jules-Frédéric Nourisson, rue de Nantilly ; — 15, Marie-Louise Charbonneau, rue Saint-Nicolas.

MARIAGES. — 4, François-René Triolet, cultivateur, de Saint Martin de la-Place, et Françoise Bauge, domestique, de Saumur ; — 5, Aimable-Victor-Joseph François, journalier, et Marie-Louise Charneau, domestique, tous deux de Saumur ; — 9, Henry Edmond Dessous, musicien de troisième classe à l'École, et Louise Fournier, couturière, tous deux de Saumur ; — 12, Louis Rioche, perrayer, de Montsoreau, et Marie Barillet, domestique, de Saumur.

DÉCÈS. — 2, Alexandrine-Marie Dufresnay, propriétaire, 84 ans, veuve Charles-Marie Normand, rue Haute-Saint-Pierre ; — Jeanne Rigaud, journalière, célibataire, 61 ans, à la Providence ; — Philippe-Auguste Thoreau de la Martinière, chevalier, propriétaire, 79 ans, rue des Payens ; — 5, Marie Cocry, domestique, 71 ans, célibataire, à la Providence ; — 6, Joseph-Louis Tulas, surveillant palefrenier, 56 ans, rue Saint-Nicolas ; — François Bernard, journalier, 56 ans, à l'Hôpital ; — 7, Henriette Foulard, sans profession, 83 ans, veuve Pierre-Jean Foulard, rue de l' Arsenal ; — Philomène Coudrin, domestique, célibataire, 25 ans, à l'Hôpital ; — Anicet-Léon Souchet, 6 semaines, rue de Fennet ; — 8, Marcel-Émile-Louis-Napoléon Rousteaux, 9 ans, rue Royale ; — 9, Marie-Anne Andrieu, 7 ans, à la Gendarmerie ; — Marie-Anne Hotté, journalière, 64 ans, veuve de Bichet, à la Providence ; — Jean-Baptiste-Joseph de Rochemonteix, entrepreneur de messageries, 27 ans, place Dupetit-Thouars ; — 11, Louis Guérin, jardinier, 28 ans, célibataire, à l'Hôpital ; — 12, Anne Menier, journalière, 46 ans, veuve Louis Martin, à l'Hôpital ; — Perrine Lointier, dévideuse, 74 ans, célibataire, à la Providence ; — 13, Louise-Marie Breuil, chapeletière, 73 ans, épouse Pierre Maille, à la Providence ; — 14, Charles-Louis Clée, journalier, 57 ans, à l'Hôpital ; — 15, Louise Gareau, domestique, 64 ans, célibataire, rue Neuve-Beaurepaire.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché financier a eu plusieurs velléités de hausse depuis la liquidation, mais elles ont constamment avorté, devant les préoccupations qui dominent l'esprit de la spéculation. La rente 3 0/0 s'est élevée à diverses reprises à 66-60 et 66-65 pour retomber à 66-45. Le Crédit mobilier et les diverses valeurs qu'il patronne, Transatlantiques, Gaz, Mobiliers espagnols, Banque ottomane, sont en voie de hausse sérieuse.

La semaine est bonne d'ailleurs pour les établissements de crédit. Le Comptoir d'escompte est recherché à 850 par les capitaux de placement, et le Crédit foncier à 4,250. Les chemins de fer restent en dehors de la spéculation et se maintiennent assez fermes. L'attention se porte sur les actions du chemin des Charentes, dont les prix sont appelés à une plus-value considérable.

Sur le marché industriel, on s'est occupé de la Caisse Mirès, qui s'est relevée à 71-23; de la Société des boulevards du Temple, et en dehors du marché, de la Société des Moteurs-Lenoir, dont les affaires

prennent un grand développement.

La souscription à la quatrième série des opérations d'arbitrages entreprises avec tant de succès par MM. L. Montier et Cie, 47, rue Richer, est ouverte depuis le 15 février. Les capitalistes ont déjà apprécié les avantages que leur offrent ces opérations, dont le produit net jusqu'à présent n'a pas été moindre de 16 fr. 10 p. 0/0 pour l'année. Le versement minimum admis en participation est de 1,000 fr., et le semestre commencera le 1^{er} mars.

Les diverses affaires en cours d'émission, chez MM. Chollet et Cie, 5, rue d'Amboise, sont accueillies favorablement dans le public. L'entreprise des bazars des chemins de fer, émise sous l'honorable patronage de la maison Cl. Lafontaine, nous paraît particulièrement heureuse. Le Gaz de Messine est une affaire en pleine exploitation, et dont les résultats acquis sont le gage des produits futurs.

Rappelons en terminant les facilités offertes aux capitaux d'épargne par la Banque de capitalisation, qui fait participer les sommes les plus minimes à ses opérations collectives. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e FERMÉ, notaire à Chinon.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 28 février 1864, En l'étude et par le ministère de M^e FERMÉ, notaire à Chinon,

BIENS IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS.

Dépendant de la succession de M. Pierre Minier, en son vivant juge de paix à Richelieu.

1^{er} LOT.

LA PROPRIÉTÉ DE LA VANZELLE, située commune de Chinon, consistant en : 1^{er} maison de maître, bâtiments d'habitation et d'exploitation, et 28 hectares 60 ares de jardin, terres labourables, vignes et sapins, en un seul tenant; 2^e 1 hectare 65 ares 47 centiares de vignes, appelés la Pièce-de-Caves, maison construite dans ce terrain et plusieurs caves en roc; 3^e et 3 hectares 25 ares 54 centiares de sapins, bruyères et taillis, appelés les Landes.

Mise à prix..... 38,000 fr.

2^e LOT.

Six hectares 50 ares 66 centiares de pré-marais, situés à Baritteau, commune de Seully;

Mise à prix..... 12,000 fr.

3^e LOT.

Une maison, sise à Chinon, place Saint-Maurice, cave en roc, auprès;

Mise à prix..... 10,000 fr.

4^e LOT.

Une autre maison, située même ville, près l'église Saint Maurice, dont elle est séparée par une ruelle.

Mise à prix..... 3,000 fr.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

A Saumur, en l'étude de M^e Clouard, notaire.

Le dimanche 6 mars 1864, à midi,

DIVERS IMMEUBLES,

Dépendant de la succession du sieur Joseph Dumas-Ratouis.

(Pour la désignation, voir les affiches.)

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M. Etienne FUSEILLER, rue de la Mairie, à M. PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, ou à M^e CLOUARD, notaire. (84)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Patens, aujourd'hui occupée par M. Lambert: salon avec boiserie sculptées; très-bel escalier en pierre; écurie à quatre chevaux, sellerie, grande remise, deux cours et parterre. S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Cinquante ares environ de TERRE ET VIGNE, aux Galmoises, commune de Saumur, joignant au nord un chemin, au levant Malecot, au couchant Gabillé et autres, au midi Bouvet.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (86)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Située à Saumur, place Dupetit-Thouars, n^o 4 et 6, aujourd'hui occupée par Mesdames Godbillon: vastes bâtiments, belle cour et jardin.

UNE AUTRE MAISON,

Située à Saumur, rue des Patens, appartenant à M. et M^{me} Dumoustier.

S'adresser sur les lieux, ou à M^e CLOUARD, notaire. (87)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Bagneux, rue des Pauvres, composée de 3 bâtiments dont 2 neufs, remise, cour, jardin, le tout entouré de murs contenant 11 ares. Appartenant à M. Mongas et à M. Renard-Mongas.

S'adresser à M^e LEROUX, pour traiter. (47)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1864,

MAISON, JARDIN

ET SERVITUDES,

Rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 19.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHESNEAU. (59)

TROIS MAISONS

A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

A CÉDER

Dans une sous-préfecture, près Paris,

UNE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

Avec l'entière propriété et la rédaction d'un JOURNAL POLITIQUE, seul dans son arrondissement, désigné pour l'insertion des ANNONCES JUDICIAIRES.

Matériel typographique, en grande partie neuf, matériel de LITHOGRAPHIE et brevet de LITHOGRAPHE et de LIBRAIRE. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

PREMIER ÉTAGE

Près la place de la Gare.

S'adresser à M. BARRABANT, même maison. (636)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour la Toussaint 1864,

DIVERS

BATIMENTS D'HABITATION ET D'EXPLOITATION

Situés au canton de Laleu,

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

ET UN JARDIN

En plein rapport, avec espaliers et cordons de vigne, contenant 1 hectare 65 ares, clos de murs.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, et à DROUIN, fermier à Laleu. (62)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

A partir du 1^{er} avril 1864,

Ensemble ou séparément.

UNE MAISON AVEC JARDIN

Rue du Petit-Mail, n^o 7,

Et une remise, écurie, chambre et jardin, place de l'Arche-Dorée. S'adresser audit notaire. (66)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement,

UN PAVILLON

ET UN JARDIN

De 20 ares, bien planté et avec eaux vives.

Situé à Saumur, au Jagueneau.

UNE BRASSERIE

Avec tous ses ustensiles et accessoires.

ET PLUSIEURS MAISONS et PORTIONS DE MAISON, à Saumur, levée Notre-Dame.

S'adresser à M. CHARLEMAGNE DUPUIS, propriétaire à Saumur, et audit M^e CLOUARD, notaire. (49)

APPARTEMENT A LOUER

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M^{me} veuve LECHAT.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

PORTION DE MAISON

AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^e LEROUX, notaire. (78)

On demande, de suite, un CLERC EXPÉDITIONNAIRE. S'adresser au bureau du journal.

CODE

DES

USAGES BUREAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. CURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

La Poupée Modèle,

JOURNAL

DES PETITES FILLES

LA POUPÉE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois en une livraison de 24 pages de texte, — contenant des petits contes moraux, — conseils aux petites filles, — gravures de modes d'enfants et de poupées, — travaux d'aiguille et de tapisserie faciles à exécuter, etc.; — images colorées, surprises, feuilles à découper, à enluminer, etc.; — cartonnages formant boîtes, joujoux, théâtres, etc. — Musique.

PRIX : — 6 fr. par an pour Paris; — 7 fr. 50 c. pour les Départements.

On ne s'abonne que pour l'année entière.

Les Abonnements partent du 15 novembre.

On s'abonne à Paris, au BUREAU DU JOURNAL DES DEMOISELLES, boulevard des Italiens, 1;

A Saumur, au BUREAU DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

Vient de paraître :

LE RÉVEIL DE LA POLOGNE

(HISTOIRE DE L'INSURRECTION POLONAISE)

Par M. ADOLPHE HUARD,

Membre de plusieurs Académies.

Un beau volume in-18 de près de 400 pages.

Prix : 1 franc.

Franco par la poste : 1 fr. 20 c.

En vente chez M. Ch. ALBESSARD, libraire-éditeur, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'Étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 18 FÉVRIER.			BOURSE DU 19 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 60	»	»	66 60	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	95 45	»	05	95 45	»	»
Obligations du Trésor.	438 75	»	1 25	438 75	»	»
Banque de France.	3285	»	5	3290	»	5
Crédit Foncier (estamp.).	1300	»	»	1295	»	15
Crédit Foncier, nouveau.	1260	»	25	»	»	»
Crédit Agricole.	670	»	»	670	»	»
Crédit industriel.	730	»	10	735	»	5
Crédit Mobilier.	1076 25	6 25	»	1067 50	»	8 75
Comptoir d'esc. de Paris.	835	»	12 50	815	»	20
Orléans (estampillé).	1010	11 25	»	1006 25	»	3 75
Orléans, nouveau.	825 50	»	2 50	835	»	7 50
Nord (actions anciennes).	960	»	»	960	»	»
Est.	481 25	1 25	»	478 75	»	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	942 50	2 50	»	940	»	2 50
Lyon nouveau.	895	»	1 25	895	»	1 25
Midi.	672 50	2 50	»	670	»	2 50
Ouest.	520	»	1 25	516 25	»	3 75
C ^e Parisienne du Gaz.	1740	»	5	1735	»	5
Canal de Suez.	480	»	»	475	»	5
Transatlantiques.	533 75	1 25	»	530	»	3 75
Emprunt italien 5 0/0.	68 75	»	25	68 10	»	15
Autrichiens.	417 25	12 50	»	412 50	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	522 50	»	2 50	522 50	»	»
Victor-Emmanuel.	383 75	3 75	»	382 50	»	1 25
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	367 50	»	1 25	365	»	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	632 50	7 50	»	625	»	7 50
Saragosse.	595	»	7 50	590 50	»	12 50
Séville-Xérès-Séville.	462 50	5	»	465	»	2 50
Portugais.	385	»	7 50	380	»	5
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	305	»	»	302 50	»	»
Orléans.	295	»	»	295	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	293 75	»	»	292 50	»	»
Ouest.	292 50	»	»	292 50	»	»
Midi.	293 75	»	»	293 75	»	»
Est.	293 75	»	»	293 75	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.